



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

Date de la convocation :
3 décembre 2020

Date d'affichage :
3 décembre 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 25
Procuration : 3

A la majorité :
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent Poissant, Mme Nadège Vandebussche, M. Philippe Dutkiewicz, Mme Catherine Bécart, M. Didier Comparon, Mme Anne-Marie Duhamel, M. Jean-Pierre Coquelle, Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Romain Drumez, Mme Virginie Martel, M. Joël Ouvry, Mme Perrine Fruchart, M. Bruno Lothe, Mme Cindy Queste, M. Michael Honoré, M. Philippe Caron, Mme Sophie Passerieux, M. Joël Bigourd, Mme Marie-Claire Evrard-Courtin, Mme Jacqueline Lacheray, Mme Angélique Wasil, M. Ludovic Decocq, M. Gaëtan Galle.

Excusée : Madame Sylvie Debove.

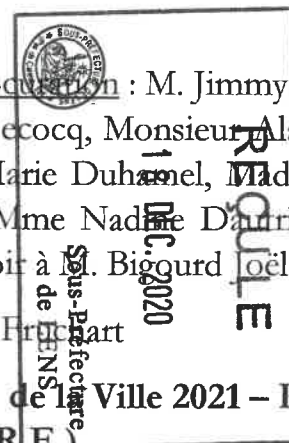
Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Jimmy Delestienne pouvoir à M. Ludovic Decocq, Monsieur Alain Courault pouvoir à Mme Anne-Marie Duhamel, Madame Debert Marie-Claire pouvoir à Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Hermant Serge pouvoir à M. Bigourd Joël.

Secrétaire : Mme Perrine Fruchart

Objet : Projet Politique de la Ville 2021 – Programme Réussite Educative (P.R.E.)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention dans le cadre de la Politique de la Ville 2021.



« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le1-8-DEC. 2020.....

Publiée et Notifiée le

.....2-2-DEC. 2020.....

Le Maire,

Laurent Poissant



Le P.R.E. a pour finalité de proposer aux jeunes mineurs en difficulté, un accompagnement individualisé favorisant l'accès à l'éducation, la culture, la santé etc. Le tout en tissant des liens de confiance entre les familles et les partenaires éducatifs.

La sollicitation auprès de l'état est de 19 008 euros et la participation de la commune serait de 6 734 euros soit un budget total de 25742 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Emet un avis favorable à la subvention Politique de la Ville dans le cadre du projet P.R.E. pour un montant de 6 734 euros.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

